

PAR COURRIEL

Le 14 août 2015

V/Réf : PR15-27 (1)

N/Réf : 2004 34263 – Documents complémentaires

Objet : Demande d'accès concernant :

Obtenir le rapport d'inspection du 7 novembre 2015 et les résultats d'analyses
suite à cette inspection (lots 588-P et 589-P du cadastre de la paroisse de
Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville)

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 22 juillet dernier et aux précisions
reçus par courriel le 14 août 2015 concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. résultats d'analyses du 7 novembre 2015 (27 pages);
2. rapport d'inspection, 7 novembre 2005 (15 pages);

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu
des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes
publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes
publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1),
nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès
de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note
explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la
soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Isabelle Lavoie
Répondante régionale

p. j. (4)

art. 23-24

CERTIFIÉ ISO 9001 : 2000

COMMUNICATION PAR TÉLÉCOPIEUR
FAX COMMUNICATION

DATE	<u>21 novembre 2005</u>	N/D	<u>ENV 05-251</u>
TO/A	<u>MPDEP</u>	NO. TÉLÉPHONE	<u>928-7625</u>
ATTENTION	<u>Marie-France Dupuis</u>	NO. TÉLÉCOPIEUR	<u>928-7607</u>
FROM/DE	<u>art. 23-24</u>		
NO. PAGES	<u>11</u>	(INCLUANT PAGE COUVERTURE/INCLUDING COVER PAGE)	

L'information apparaissant dans ce message télécopié est légalement privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif de son destinataire tel qu'identifié ci-dessus. Si ce document vous est parvenu par erreur, soyez par la présente avisé que sa lecture, sa reproduction ou sa distribution sont strictement interdites. Vous êtes en conséquence prié de nous aviser immédiatement en téléphonant au art. 23-24

OBJET/RÉFÉRENCE:

Résultats

Voici tel que discuté avec art. 23-24, ces résultats d'analyses chimiques des deux échantillons prélevés le 7 novembre 2005. Vous trouverez aussi un tableau-résumé des analyses effectuées dans le cadre de l'excavation des sels du 519 rue St-Jacques à Napierville, ainsi qu'un plan de localisation des sondages effectués.

Merçiart. 23-24

Si vous ne recevez pas le nombre exact de pages, ou si ces dernières sont illisibles, veuillez communiquer avec nous le plus tôt possible
Should you not receive the exact number of pages mentioned above, or should they not be legible, please call us as soon as possible

Correspondance suivra par le courrier.
Correspondance will follow by mail:

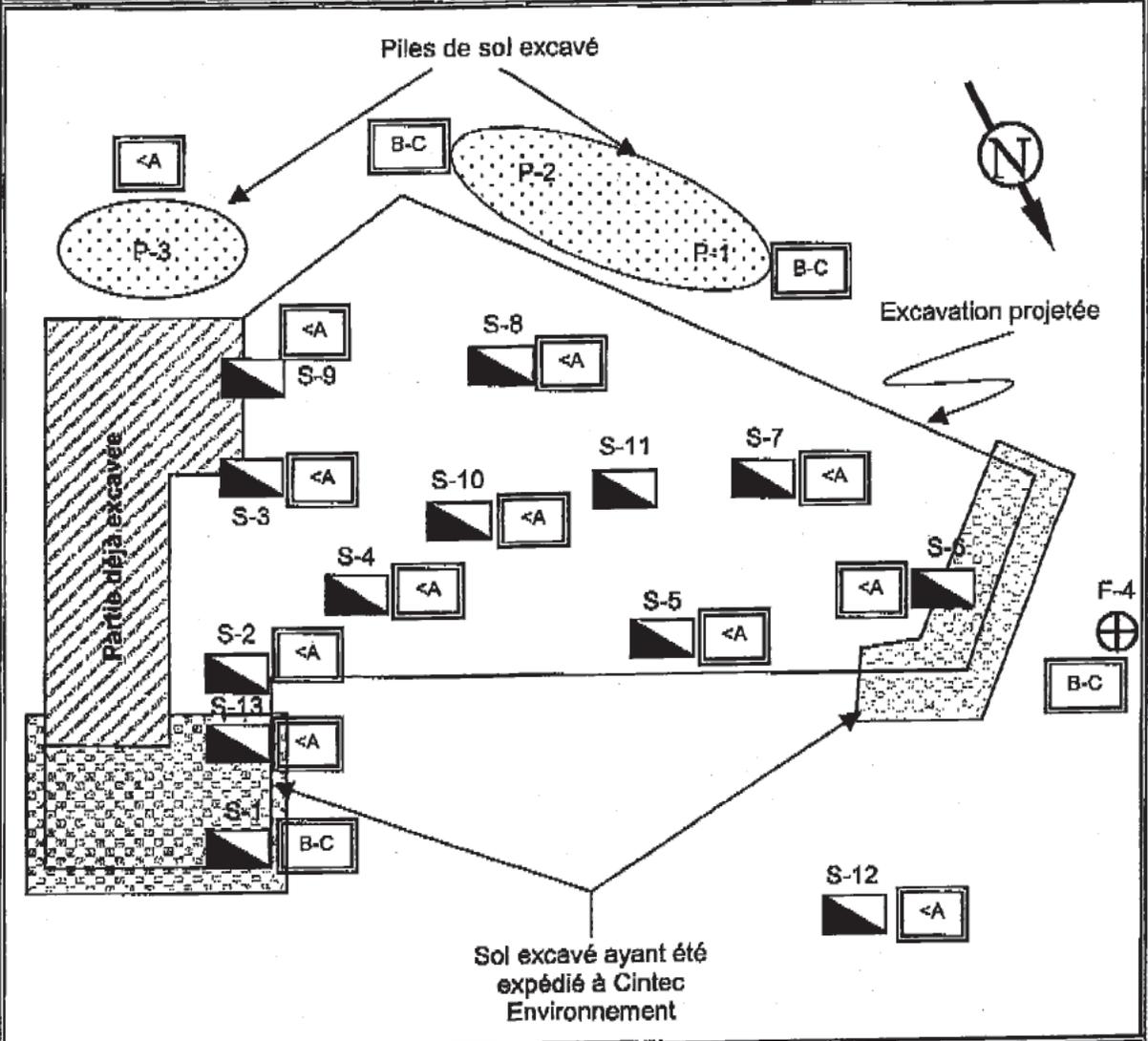
 oui/yes non/no

PARAMÈTRES	P1	P2	P3	S-1	S-2	S-3	S-4	S-5	S-6	S-7	S-8	S-9	S-10	S-12	S-13	CRITÈRES GÉNÉRIQUES DU MDDP																		
																A	B	C																
Hydrocarbures pétroliers C ₁₀ -C ₃₀																760	1300	ND	900	ND	ND	ND	ND	100	130	ND	ND	ND	ND	240	240	300	700	3500
Hydrocarbures aromatiques monocycliques (HAM) (mg/kg)																																		
Benzène	ND					ND	ND									ND	0,1	0,5	5															
Chlorobenzène	ND					ND	ND									ND	0,2	1	10															
1,2-Dichlorobenzène	ND					ND	ND									ND	0,2	1	10															
1,3-Dichlorobenzène	ND					ND	ND									ND	0,2	1	10															
1,4-Dichlorobenzène	ND					ND	ND									ND	0,2	1	10															
Ethylbenzène	ND					ND	ND									0,7	0,2	5	30															
Styrène	ND					ND	ND									ND	0,2	5	30															
Toluène	ND					ND	ND									ND	0,2	3	30															
Xylènes Totaux	ND					ND	ND									0,5	0,2	5	30															
Métaux (mg/kg)																																		
Argent (Ag)																ND	2	20	40															
Arsenic (As)																ND	6	30	50															
Baryum (Ba)																61	200	500	2000															
Cadmium (Cd)																ND	1,5	5	20															
Cobalt (Co)																5	15	30	300															
Chrome (Cr)																9	85	250	800															
Cuivre (Cu)																20	40	100	500															
Étain (Sn)																ND	5	50	200															
Manganèse (Mn)																280	770	1000	2200															
Molybdène (Mo)																ND	2	10	40															
Nickel (Ni)																11	50	100	500															
Piomb (Pb)																ND	50	500	1800															
Zinc (Zn)																37	110	500	1500															

art. 23-24

CLIENT Pétrole Lucar
PROJET Supervision travaux d'excavation sol contaminé
LIEU 519, rue St-Jacques, Napierville, Qc.

N/D ENV 05-251



PLAN DE LOCALISATION

LÉGENDE

- Tranchées exploratoires
- Forage
- Niveau de contamination

Date : 4 novembre 2005

Échelle : 1 : 180

Préparé par : art. 23-24

Approuvé par : art. 23-24

art. 23-24

LETTRE COUVERTURE POUR TÉLÉCOPIEUR

Date: 2005/11/16
Heure: 12:03

Nom: art. 23-24
Compagnie: [redacted]
Fax: [redacted]
Pages: 4

(Lettre couverture incluse)

De: art. 23-24

MESSAGE

Veillez trouver ci-joint les résultats préliminaires.

Numéro de dossier: art. 23-24
No. d'engagement:
No. de projet: ENV 05-251

Si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec art. 23-24
art. 23-24

Cet envoi, transmis par télécopieur, est confidentiel et est à l'usage exclusif du client. Toute autre personne est, par la présente, avisée qu'il lui est strictement interdit de diffuser, distribuer ou reproduire cet envoi. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, veuillez nous en informer à nos frais. Merci.

This communication sent by facsimile is confidential, and is intended for the exclusive use of the client. Any other recipients are strictly prohibited from disclosing, distributing, or reproducing this communication. If the addressee cannot be reached or is unknown to you, please inform us immediately by telephone at our expense.

art. 23-24

art. 23-24

Date du rapport: 2005/11/16

art. 23-24

Votre # du projet: ENV 05-251

Nom de projet:

Votre # de commande: GC 635

Initiales du préleveur: art. 23-24

HYDROCARBURES PAR GC/FID (SOL)

art. 23-24

Date d'échantillonnage					814247	814248		
# Bordereau					2005/11/07	2005/11/07		
					85883	85883		
	Unités	A	B	C	C-01	C-02	LDR	Lot CQ

% Humidité	%	-	-	-	9	11		
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX								
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	300	700	2500	290	110	100	328335
Récupération des Surrogates (%)								
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	75	88		328335

LD = Limite de détection
 LDR = limite de détection rapportée
 Lot CQ = Lot Contrôle Qualité

art. 23-24

art. 23-24

art. 23-24

art. 23-24

Date du rapport: 2005/11/16

Voire # du projet: ENV 05-251

Nom de projet:

Voire # de commande: GC 636

Initiales du preleveur: art. 23-24

REMARQUES GÉNÉRALES

État des échantillons à l'arrivée: BON

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

A,B,C: Selon l'Annexe 2 du "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". ENVIRODOQ EN98D478. Pour toutes les analyses organiques, le critère A désigne toute concentration inférieure à la valeur indiquée. Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent être interprétées dans aucun autre contexte.

- = Ce composé ne fait pas parti de la réglementation.

HYDROCARBURES PAR GC/FID (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour la récupération des échantillons de contrôle de qualité (spike et surrogates). Veuillez noter que les résultats ont été corrigés pour le blanc.

Les résultats s'appliquent seulement pour les paramètres analysés.

art. 23-24

art. 23-24

art. 23-24

art. 23-24

Attention: art. 23-24

Votre # du projet: ENV 05-251

P.O. #: GC 838

Nom de projet:

Rapport Assurance Qualité

art. 23-24

art. 23-24



art. 23-24

art. 23-24

LETTRE COUVERTURE POUR TÉLÉCOPIEUR

Date: 2005/11/16

Heure: 09:31

Nom: art. 23-24
Compagnie: [REDACTED]
Fax: [REDACTED]
Pages: 4

(Lettre couverture incluse)

De: art. 23-24
[REDACTED]

MESSAGE

Veillez trouver ci-joint les résultats préliminaires.

Numéro de dossier: art. 23-24
Numéro du projet: ENV 05-251
Numéro de commande: GC 636

Si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec [REDACTED]
art. 23-24

Cet envoi, transmis par télécopieur, est confidentiel et est à l'usage exclusif du client. Toute autre personne est, par la présente, avisée qu'il lui est strictement interdit de diffuser, distribuer ou reproduire cet envoi. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, veuillez nous en informer à nos frais. Merci.

This communication sent by facsimile is confidential, and is intended for the exclusive use of the client. Any other recipients are strictly prohibited from disclosing, distributing, or reproducing this communication. If the addressee cannot be reached or is unknown to you, please inform us immediately by telephone at our expense.

art. 23-24

Date du rapport: 2005/11/16

art. 23-24

Votre # du projet: ENV 05-251
 Nom de projet:
 Votre # de commande: GC 636
 Initiales du préleveur: art. 23-24

HAM PAR FT-GC/MS (SOL)

art. 23-24

					914247		914248		
Date d'échantillonnage					2005/11/07		2005/11/07		
# Bordencau					95863		95863		
	Unités	A	B	C	C-01	LDR	C-02	LDR	Lot CQ
% Humidité	%	-	-	-	9		11		
VOLATILS									
Benzène	mg/kg	0.1	10	50	ND	0.1	ND	5	328615
Chlorobenzène	mg/kg	0.2	10	50	ND	0.2	ND	5	328615
1,2-Dichlorobenzène	mg/kg	0.2	10	50	ND	0.2	ND	5	328615
1,3-Dichlorobenzène	mg/kg	0.2	10	50	ND	0.2	ND	5	328615
1,4-Dichlorobenzène	mg/kg	0.2	10	50	ND	0.2	ND	5	328615
Ethylbenzène	mg/kg	0.2	10	50	0.8	0.2	ND	5	328615
Styrène	mg/kg	0.2	10	50	ND	0.2	ND	5	328615
Toluène	mg/kg	0.2	10	50	0.6	0.2	40	5	328615
Xylènes Totaux	mg/kg	0.2	10	50	4.0	0.2	110	5	328615
Récupération des Surrogates (%)									
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	104		101		328615
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	70		68		328615
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	107		87		328615
D8-Toluène	%	-	-	-	83		82		328615
ND = Non Détecté LD = Limite de détection LDR = limite de détection rapportée Lot CQ = Lot Contrôle Qualité									

art. 23-24

art. 23-24

Votre # du projet: ENV 05-251
Nom de projet:
Votre # de commande: GC 636
Initiales du préleveur: art. 23-24

Date du rapport: 2005/11/16

REMARQUES GÉNÉRALES

État des échantillons à l'arrivée: BON

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

A, B, C: Selon l'Annexe 2 du "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)", ENVIRODOQ EN980478. Pour toutes les analyses organiques, le critère A désigne toute concentration inférieure à la valeur indiquée. Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent être interprétées dans aucun autre contexte.

- = Ce composé ne fait pas parti de la réglementation.

HAM PAR PT-GC/MS (SOL)

Veuillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour le pourcentage de récupération du spike et le pourcentage de récupération des surrogates. Les résultats des volatils sont corrigés par le blanc. Un blanc de laboratoire est analysé quotidiennement pour mesurer le bruit de fond du laboratoire.

Les limites de détections indiquées sont multipliées par les facteurs de dilution utilisés pour l'analyse des échantillons.

Les résultats s'appliquent seulement pour les paramètres analysés.

art. 23-24

art. 23-24

art. 23-24

Votre # du projet: ENV 05-251
P.O. #: GC 636
Nom de projet:

Rapport Assurance Qualité
art. 23-24

art. 23-24



art. 23-24

Centre d'expertise
en analyse
environnementale

Québec 

Bordereau de télécopie

Date :	2005-11-18	Nombre total de pages :	13
Destinataire Nom :	Stéphanie Héroux	Organisme :	MDDEP
Adressé :			
Téléphone :	Télécopieur :		
Expéditeur Nom :	Linda Lecours	Unité administrative :	CEAEQ
Téléphone :	(450) 664-1750 poste 224	Télécopieur :	(450) 661-8512

Message :

Voici les certificats d'analyse attendus!

Bonne fin de semaine!

Réf.: 39516-39518 / COV)

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7

Courriel : ceaeq.lav@menv.gouv.qc.ca
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca/ceaeq/>

Centre d'expertise
en analyse
environnementale

Québec 

LABORATOIRE DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES
850 boul. Vanier, Laval, Québec, H7C 2M7
Tél: (450) 664-1750, Fax: (450) 661-8512

CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39516

CLIENT: BC Longueuil - Industriel
DRCE de l'Estrie et de la Montérégie

PROJET: 2005-5534-156 Pétroles Lucar inc.
RESPONSABLE: Héroux, Stéphanie CR: 5534
PRÉLEVEUR: Héroux, S./Brulotte, M.-A.
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2005/11/07
DATE DE RÉCEPTION: 2005/11/08
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Terrain remblayé, situé route 219

NATURE: Sol
TEMPS(HRE): 7,81 # BOUT.: LU-1, LU-2

ANALYSE DES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS PAR CHROMATOGRAPHIE EN PHASE
GAZEUSE - SPECTROMÉTRIE DE MASSE (GC-MS)

L'échantillon a été extrait avec du méthanol et analysé à l'aide de la technique du «Purge & Trap». Cette technique consiste à faire passer un courant d'hélium au travers de l'échantillon afin d'entraîner les produits volatils qui seront adsorbés sur une colonne «VOCARB 3000». Cette dernière est par la suite chauffée afin de désorber les produits volatils qui seront identifiés et quantifiés par chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse.

De plus, des «surrogates» sont ajoutés avant de procéder à l'extraction de l'échantillon afin de vérifier l'efficacité de la procédure d'extraction.

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 6

**CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE**

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39516

TABLEAU #1 - Surrogates

La récupération des «surrogates» ajoutés est exprimée en pourcentage afin de vérifier l'efficacité de l'extraction.

SURROGATES	POURCENTAGE DE RÉCUPÉRATION (%)
1,1-Dichloroéthène-d2	36
Benzène-d6	51
Ethylbenzène-d10	50

TABLEAU #2 - Résultats quantitatifs

Ces composés ont été identifiés et confirmés par spectrométrie de masse. De plus, les résultats sont calculés à l'aide du facteur de réponse de chacun de ces composés et des étalons internes.

COMPOSÉS	LIMITE DE DÉTECTION mg/Kg	CONCENTRATION BASE HUMIDE mg/Kg	CONCENTRATION BASE SECHE mg/Kg
Dichlorodifluorométhane	0.1	<0.1	<0.1
Chlorométhane	0.04	<0.04	<0.05
Chlorure de vinyle (Chloroéthène)	0.04	<0.04	<0.05
Bromométhane	0.02	<0.02	<0.02
Chloroéthane	0.05	<0.05	<0.06

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

**CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE**

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39516

COMPOSÉS	LIMITE DE DÉTECTION mg/Kg	CONCENTRATION BASE HUMIDE mg/Kg	CONCENTRATION BASE SECHE mg/Kg
Trichlorofluorométhane	0.03	<0.03	<0.04
1,1-Dichloroéthène	0.04	<0.04	<0.05
1,1,2-Trichloro-1,2,2-trifluoroéthane	0.08	<0.08	<0.10
3-Chloropropène (Chlorure d'allyl)	0.04	<0.04	<0.05
Dichlorométhane	3.0	<3.0	<3.6
Acrylonitrile	0.05	<0.05	<0.06
Trans-1,2-Dichloroéthène	0.03	<0.03	<0.04
1,1-Dichloroéthane	0.03	<0.03	<0.04
2-Chloro-1,3-butadiène (Chloroprène)	0.04	<0.04	<0.05
Cis-1,2-Dichloroéthène	0.03	<0.03	<0.04
2,2-Dichloropropane	0.06	<0.06	<0.07
Bromochlorométhane	0.03	<0.03	<0.04
Chloroforme (Trichlorométhane)	0.03	<0.03	<0.04
1,1,1-Trichloroéthane	0.03	<0.03	<0.04
1,1-Dichloropropène	0.03	<0.03	<0.04
Tétrachlorure de carbone	0.03	<0.03	<0.04
Benzène	0.04	<0.04	<0.05

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

**CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE**

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39516

COMPOSÉS	LIMITE DE DÉTECTION mg/Kg	CONCENTRATION BASE HUMIDE mg/Kg	CONCENTRATION BASE SECHE mg/Kg
1,2-Dichloroéthane	0.03	<0.03	<0.04
Trichloroéthène	0.05	<0.05	<0.06
1,2-Dichloropropane	0.04	<0.04	<0.05
Dibromométhane	0.05	<0.05	<0.06
Bromodichlorométhane	0.04	<0.04	<0.05
2-Chloroéthyle vinyle éther	0.5	<0.5	<0.6
Cis-1,3-Dichloropropène	0.03	<0.03	<0.04
Toluène (Méthylbenzène)	0.05	3.6	4.3 <i>B-</i>
Trans-1,3-dichloropropène	0.05	<0.05	<0.06
1,1,2-Trichloroéthane	0.04	<0.04	<0.05
1,1,2,2-Tétrachloroéthène	0.08	<0.08	<0.10
1,3-Dichloropropane	0.03	<0.03	<0.04
Dibromochlorométhane	0.09	<0.09	<0.1
1,2-Dibromoéthane	0.05	<0.05	<0.06
Chlorobenzène	0.03	<0.03	<0.04
1,1,1,2-Tétrachloroéthane	0.04	<0.04	<0.05
Ethylbenzène	0.03	7.4	8.9

B-C

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39516

COMPOSÉS	LIMITE DE DÉTECTION mg/Kg	CONCENTRATION BASE HUMIDE mg/Kg	CONCENTRATION BASE SECHE mg/Kg
m+p Xylènes	0.03	28	34 8-0
O-Xylène	0.04	4.5	5.4
Styrène	0.04	<0.04	<0.05
Bromoforme	0.07	<0.07	<0.08
Isopropylbenzène	0.03	0.9	1.1
1,1,2,2-Tétrachloroéthane	0.04	<0.04	<0.05
Bromobenzène	0.04	<0.04	<0.05
1,2,3-Trichloropropane	0.08	<0.08	<0.10
n-Propylbenzène	0.04	4.4	5.3
1-Chloro-2-méthylbenzène	0.01	<0.01	<0.01
1,3,5-Triméthylbenzène	0.02	8.0	9.7
1-Chloro-4-méthylbenzène	0.02	<0.02	<0.02
1,1-Diméthyléthylbenzène	0.02	<0.02	<0.02
1,2,4-Triméthylbenzène	0.03	27	33
1-Méthylpropylbenzène	0.03	<0.03	<0.04
1,3-Dichlorobenzène	0.04	<0.04	<0.05
p-Isopropyltoluène	0.03	0.2	0.2

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

**CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE**

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39516

COMPOSÉS	LIMITE DE DÉTECTION mg/Kg	CONCENTRATION BASE HUMIDE mg/Kg	CONCENTRATION BASE SECHE mg/Kg
1,4-Dichlorobenzène	0.03	<0.03	<0.04
1,2-Dichlorobenzène	0.02	<0.02	<0.02
n-Butylbenzène	0.03	1.5	1.8
1,2-Dibromo-3-Chloropropane	0.07	<0.07	<0.08
1,2,4-Trichlorobenzène	0.30	<0.30	<0.36
Hexachlorobutadiène	0.04	<0.04	<0.05
Naphtalène	0.3	5.1	6.2
1,2,3-Trichlorobenzène	0.30	<0.30	<0.36

La méthode appliquée: MA.400-COV 1.1

Certificat émis le : 2005/11/18

J'atteste avoir formellement constaté ces faits


LINDA LECOURS, CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Centre d'expertise
en analyse
environnementale

Québec 

LABORATOIRE DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES
850 boul. Vanier, Laval, Québec, H7C 2M7
Tél: (450) 664-1750, Fax: (450) 661-8512

**CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE**

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39518

CLIENT: BC Longueuil - Industriel
DRCE de l'Estrie et de la Montérégie

PROJET: 2005-5534-156 Pétroles Lucar inc.
RESPONSABLE: Héroux, Stéphanie CR: 5534
PRÉLEVEUR: Héroux, S./Brulotte, M.-A.
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2005/11/07
DATE DE RÉCEPTION: 2005/11/08
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Terrain remblayé, situé route 219

NATURE: Sol
TEMPS(HRE): 7,81 # BOUT.: LU-4, LU-5

ANALYSE DES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS PAR CHROMATOGRAPHIE EN PHASE
GAZEUSE - SPECTROMÉTRIE DE MASSE (GC-MS)

L'échantillon a été extrait avec du méthanol et analysé à l'aide de la technique du «Purge & Trap». Cette technique consiste à faire passer un courant d'hélium au travers de l'échantillon afin d'entraîner les produits volatils qui seront adsorbés sur une colonne «VOCARB 3000». Cette dernière est par la suite chauffée afin de désorber les produits volatils qui seront identifiés et quantifiés par chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse.

De plus, des «surrogates» sont ajoutés avant de procéder à l'extraction de l'échantillon afin de vérifier l'efficacité de la procédure d'extraction.

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Page 1 de 6

**CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE**

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39518

TABLEAU #1 - Surrogates

La récupération des «surrogates» ajoutés est exprimée en pourcentage afin de vérifier l'efficacité de l'extraction.

SURROGATES	POURCENTAGE DE RÉCUPÉRATION (%)
1,1-Dichloroéthène-d2	36
Benzène-d6	52
Ethylbenzène-d10	61

TABLEAU #2 - Résultats quantitatifs

Ces composés ont été identifiés et confirmés par spectrométrie de masse. De plus, les résultats sont calculés à l'aide du facteur de réponse de chacun de ces composés et des étalons internes.

COMPOSÉS	LIMITE DE DÉTECTION mg/Kg	CONCENTRATION BASE HUMIDE mg/Kg	CONCENTRATION BASE SECHE mg/Kg
Dichlorodifluorométhane	0.1	<0.1	<0.1
Chlorure de vinyle (Chloroéthène)	0.04	<0.04	<0.05
Bromométhane	0.02	<0.02	<0.02
Chloroéthane	0.05	<0.05	<0.06
Trichlorofluorométhane	0.03	<0.03	<0.04

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

**CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE**

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39518

COMPOSÉS	LIMITE DE DÉTECTION mg/Kg	CONCENTRATION BASE HUMIDE mg/Kg	CONCENTRATION BASE SECHE mg/Kg
1,1-Dichloroéthène	0.04	<0.04	<0.05
1,1,2-Trichloro-1,2,2-trifluoroéthane	0.08	<0.08	<0.09
3-Chloropropène (Chlorure d'allyl)	0.04	<0.04	<0.05
Dichlorométhane	3.0	<3.0	<3.5
Acrylonitrile	0.05	<0.05	<0.06
Trans-1,2-Dichloroéthène	0.03	<0.03	<0.04
1,1-Dichloroéthane	0.03	<0.03	<0.04
2-Chloro-1,3-butadiène (Chloroprène)	0.04	<0.04	<0.05
Cis-1,2-Dichloroéthène	0.03	<0.03	<0.04
2,2-Dichloropropane	0.06	<0.06	<0.07
Bromochlorométhane	0.03	<0.03	<0.04
Chloroforme (Trichlorométhane)	0.03	<0.03	<0.04
1,1,1-Trichloroéthane	0.03	<0.03	<0.04
1,1-Dichloropropène	0.03	<0.03	<0.04
Tétrachlorure de carbone	0.03	<0.03	<0.04
Benzène	0.04	<0.04	<0.05
1,2-Dichloroéthane	0.03	<0.03	<0.04

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

**CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE**

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39518

COMPOSÉS	LIMITE DE DÉTECTION mg/Kg	CONCENTRATION BASE HUMIDE mg/Kg	CONCENTRATION BASE SECHE mg/Kg
Trichloroéthène	0.05	<0.05	<0.06
1,2-Dichloropropane	0.04	<0.04	<0.05
Dibromométhane	0.05	<0.05	<0.06
Bromodichlorométhane	0.04	<0.04	<0.05
2-Chloroéthyle vinyle éther	0.5	<0.5	<0.6
Cis-1,3-Dichloropropène	0.03	<0.03	<0.04
Toluène (Méthylbenzène)	0.05	<0.05	<0.06
Trans-1,3-dichloropropène	0.05	<0.05	<0.06
1,1,2-Trichloroéthane	0.04	<0.04	<0.05
1,1,2,2-Tétrachloroéthène	0.08	<0.08	<0.09
1,3-Dichloropropane	0.03	<0.03	<0.04
Dibromochlorométhane	0.09	<0.09	<0.1
1,2-Dibromoéthane	0.05	<0.05	<0.06
Chlorobenzène	0.03	<0.03	<0.04
1,1,1,2-Tétrachloroéthane	0.04	<0.04	<0.05
Ethylbenzène	0.03	<0.03	<0.04
m+p Xylènes	0.03	<0.03	<0.04

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

**CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE**

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39518

COMPOSÉS	LIMITE DE DÉTECTION mg/Kg	CONCENTRATION BASE HUMIDE mg/Kg	CONCENTRATION BASE SECHE mg/Kg
O-Xylène	0.04	<0.04	<0.05
Styrène	0.04	<0.04	<0.05
Bromoforme	0.07	<0.07	<0.08
Isopropylbenzène	0.03	<0.03	<0.04
1,1,2,2-Tétrachloroéthane	0.04	<0.04	<0.05
Bromobenzène	0.04	<0.04	<0.05
1,2,3-Trichloropropane	0.08	<0.08	<0.09
n-Propylbenzène	0.04	<0.04	<0.05
1-Chloro-2-méthylbenzène	0.01	<0.01	<0.01
1,3,5-Triméthylbenzène	0.02	0.1	0.1
1-Chloro-4-méthylbenzène	0.02	<0.02	<0.02
1,1-Diméthyléthylbenzène	0.02	<0.02	<0.02
1,2,4-Triméthylbenzène	0.03	DNQ	DNQ
1-Méthylpropylbenzène	0.03	<0.03	<0.04
1,3-Dichlorobenzène	0.04	<0.04	<0.05
p-Isopropyltoluène	0.03	<0.03	<0.04
1,4-Dichlorobenzène	0.03	<0.03	<0.04

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

**CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE**

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39518

COMPOSÉS	LIMITE DE DÉTECTION mg/Kg	CONCENTRATION BASE HUMIDE mg/Kg	CONCENTRATION BASE SECHE mg/Kg
1,2-Dichlorobenzène	0.02	<0.02	<0.02
n-Butylbenzène	0.03	<0.03	<0.04
1,2-Dibromo-3-Chloropropane	0.07	<0.07	<0.08
1,2,4-Trichlorobenzène	0.30	<0.30	<0.35
Hexachlorobutadiène	0.04	<0.04	<0.05
Naphtalène	0.3	<0.3	<0.4
1,2,3-Trichlorobenzène	0.30	<0.30	<0.35

La méthode appliquée: MA.400-COV 1.1

DNQ: Détecté, non quantifié

Certificat émis le : 2005/11/18

J'atteste avoir formellement constaté ces faits



LINDA LECOURS, CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Centre d'expertise
en analyse
environnementale

Québec 

Bordereau de télécopie

Date :	2005-11-16	Nombre total de pages :	3
Destinataire Nom :	Stéphanie Héroux	Organisme :	MDDEP
Adresse :			
Téléphone :	Télécopieur :		
Expéditeur Nom :	Linda Lecours	Unité administrative :	CEAEQ
Téléphone :	(450) 664-1750 poste 224	Télécopieur :	(450) 661-8512
Message :			

Voici les certificats d'analyses attendus!

Bonne journée!

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée.

850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7

Courriel : ceaeq.lav@menv.gouv.qc.ca
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca/ceaeq/>

Centre d'expertise
en analyse
environnementaleQuébec LABORATOIRE DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES
850 boul. Vanier, Laval, Québec, H7C 2M7
Tél: (450) 664-1750, Fax: (450) 661-8512CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39516

CLIENT: BC Longueuil - Industriel
DRCE de l'Estrie et de la MontérégiePROJET: 2005-5534-156 Pétroles Lucar inc.
RESPONSABLE: Héroux, Stéphanie CR: 5534
PRÉLEVEUR: Héroux, S./Brulotte, M.-A.
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2005/11/07
DATE DE RÉCEPTION: 2005/11/08
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Terrain remblayé, situé route 219

NATURE: Sol

TEMPS (HRE): 4,00 # BOUT.: LU-1, LU-2

PARAMÈTRE (S)	RÉSULTAT (S) BASE HUMIDE	RÉSULTAT (S) BASE SECHE	UNITÉ DE MESURE
Hydrocarbures par GC-FID (C10 à C50)	<30	<36	mg/kg

La méthode appliquée: MA.410-HYD 1.0

Certificat émis le : 2005/11/16

J'atteste avoir formellement constaté ces faits



LINDA LECOURE, CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Centre d'expertise
en analyse
environnementale

Québec 

LABORATOIRE DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES
850 boul. Vanier, Laval, Québec, H7C 2M7
Tél: (450) 664-1750, Fax: (450) 661-8512

CERTIFICAT D'ANALYSE
CHIMIE ORGANIQUE

NUMÉRO DE LABORATOIRE: 39518

CLIENT: BC Longueuil - Industriel
DRCE de l'Estrie et de la Montérégie

PROJET: 2005-5534-156 Pétroles Lucar inc.
RESPONSABLE: Héroux, Stéphanie CR: 5534
PRÉLEVEUR: Héroux, S./Brulotte, M.-A.
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2005/11/07
DATE DE RÉCEPTION: 2005/11/08
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Terrain remblayé, situé route 219

NATURE: Sol

TEMPS (HRE): 4,00 # BOUT.: LU-4, LU-5

PARAMÈTRE (S)	RÉSULTAT (S) BASE HUMIDE	RÉSULTAT (S) BASE SECHE	UNITÉ DE MESURE
Hydrocarbures par GC-FID (C10 à C50)	97	110	mg/kg

La méthode appliquée: MA.410-HYD 1.0

Certificat émis le : 2005/11/16

J'atteste avoir formellement constaté ces faits


LINDA LECOURE, CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

RAPPORT D'INSPECTION

N/DOSSIER : 7610-16-01-0981100

DATE INSPECTION : 7 novembre 2005

HEURE : - Arrivée : 10h03

-Départ : 11h31

DATE DE RÉDACTION : 11 novembre 2005

NUMÉRO D'INTERVENTION: 300256883

1. IDENTIFICATION

INSPECTEUR/INSPECTRICE : Stéphanie Héroux

ACCOMPAGNÉ(E) DE : Marc-André Brulotte

LIEU INSPECTÉ

Lot 589 (terrain situé face à
Recyc-Auto)
Saint-Cyprien-de-Napierville

ADRESSE POSTALE (si différente)

Fredette & fils ltée
655, route 219 (montée Douglas)
Saint-Cyprien-de-Napierville
J0J 1L0

PLAIGNANT(E) :

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
Rencontré(e) : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> N/A X	

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
art. 23-24	art. 23-24

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S)

X

CROQUIS

CARTE(S)

Nombre : 18

1) Formulaires de demande d'analyse et de chaîne de possession

ÉCHANTILLONS

EAU

AIR

SOL

X

FLORE

FAUNE

DÉCHETS

AUTRE(S)

Précisez : 2 échantillons ponctuels

BUT(S) : Prélever des échantillons de sol, conjointement avec le consultant, suite à la disposition de sol, provenant d'une station-service du 519, rue Saint-Jacques à Napierville et présentant des odeurs d'hydrocarbures, sur un terrain vacant.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Préalable :

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a été avisé, par la municipalité de Napierville, de la disposition de sols, provenant d'une station-service du 519, rue Saint-Jacques à Napierville et présentant des odeurs, sur un terrain vacant de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

Selon les résultats d'analyse fournis par **art. 23-24** pour la station-service, les sols qui auraient été transportés sur le terrain seraient supposés être inférieurs au critère A en C₁₀-C₅₀ et/ou en COV.

Une première inspection de ce terrain a été réalisée le 3 novembre 2005 et la présence de sols présentant des odeurs d'hydrocarbures avait alors été constatée. Des échantillons composites avaient été prélevés, mais ils ne seront pas analysés. Il a été convenu de reprendre des échantillons, le 7 novembre 2005, conjointement avec le consultant de la station-service, **art. 23-24**

Inspection :

À notre arrivée, nous percevons des odeurs d'hydrocarbures (diesel?) émanant du site. Nous rencontrons **art. 23-24** de **art. 23-24** et un de ses collègues. Nous convenons que deux échantillons ponctuels seraient prélevés par **art. 23-24** et qu'un échantillon ponctuel serait prélevé par le MDDEP.

Un trou a été creusé au moyen d'une pelle et un premier échantillon (3 contenants : nos Lu-3, Lu-4, Lu-5) a donc été prélevé par le MDDEP au moyen d'une truelle préalablement décontaminée (pour l'analyse de paramètres organiques). Les photos nos. 1 et 2 montrent l'emplacement du prélèvement. La nature du sol était de l'argile silteux. L'échantillon a été prélevé à une profondeur de 15 à 20 cm environ (photo no. 3). Les paramètres analysés seront : COV, HAP et C₁₀-C₅₀ (voir demande d'analyse en annexe 1). Le contenant Lu-3 a été mis sous scellé (#E005327) ainsi que les contenants Lu-4 et Lu-5 (#E005326) à notre arrivée au bureau.

Une fois ses échantillons prélevés, **art. 23-24** a quitté le site.

Un trou a été creusé au moyen d'une pelle et un second échantillon a été prélevé par le MDDEP à un endroit où les sols présentaient des odeurs d'hydrocarbures plus fortes qu'au premier point de prélèvement. Le sol était composé d'argile silteux. Les échantillons (2 pots : Lu-1 et Lu-2) ont été prélevés à une profondeur de 20 à 25 cm environ manuellement ou avec une spatule jetable. Ces échantillons ont été mis immédiatement sous scellé (#E010944).

N/DOSSIER : 7610-16-01-0981100

DATE DE RÉDACTION : 11 novembre 2005

Les coordonnées GPS du site ont été prises:

- 45,19539
- 73,42179 (précision de 25 pieds)

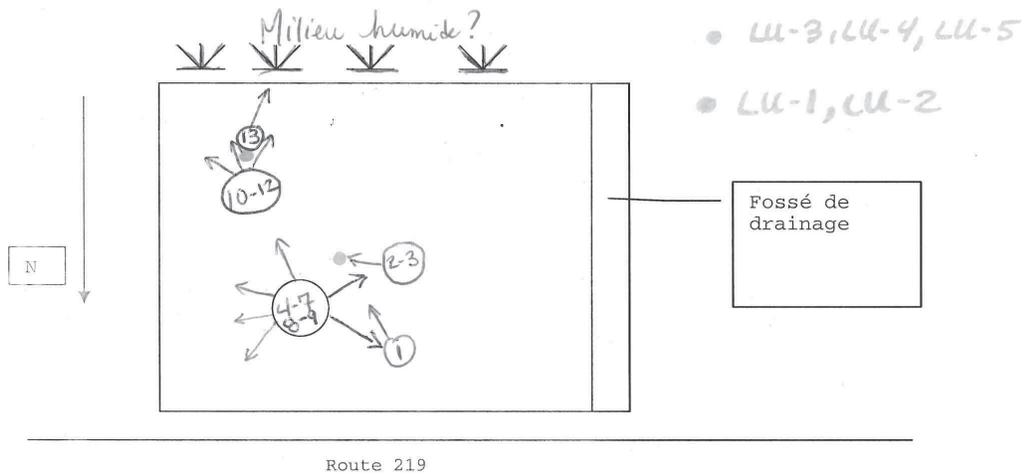
Les photos nos. 4 à 9 montrent des vues d'une partie du terrain.

Dans la partie sud du terrain, la présence de phragmites, d'eau et d'autres plantes a été observée aux limites du remblai (photos nos. 10 à 13). Il s'agirait peut-être d'un milieu humide (à vérifier par le service municipal et hydrique).

Selon Marc-André Brulotte, le sol naturel est constitué de brunisol. La présence de racines a également été observée.

Nous n'avons pas observé de traces d'irisation dans l'eau des fossés ou sur les flaques d'eau présentes sur le terrain.

Le croquis ci-dessous montre l'emplacement approximatif du prélèvement des échantillons du MDDEP ainsi que la localisation des photos prises sur le site. Il n'est pas à l'échelle.



M. Réjean Rémillard, inspecteur municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville, rejoint par téléphone le 10 novembre 2005 m'informait que les sols présentant des odeurs d'hydrocarbures seraient sur le lot 589, zoné commercial.

N/DOSSIER : 7610-16-01-0981100

DATE DE RÉDACTION : 11 novembre 2005

Toutes les photographies incluses à ce rapport ont toutes été prises par moi-même avec un appareil photo numérique de marque Nikon Modèle Coolpix 5100. Les disquettes d'enregistrement de l'appareil sont demeurées en ma possession jusqu'au 4/11/2005 où j'ai transféré les photos dans mon ordinateur lequel est protégé par un mot de passe distinct.

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont la fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière. Du texte a été ajouté sur les photos 8 et 9. Les panoramas ont été effectués à l'aide du logiciel Panorama Maker de ArcSoft. Le transfert et les manipulations ont été réalisés à l'aide du logiciel Picture Project.

DATE DE RÉDACTION : 11 novembre 2005

3. CONCLUSION

Deux échantillons ponctuels de sols ont été prélevés par le MDDEP et deux par art. 23-24 sur le lot 589 de Saint-Cyprien-de-Napierville. Les échantillons seront analysés pour les paramètres ClO-C50, COV et HAP. Compte tenu des odeurs émises par les sols, nous doutons que les sols présents sur le lot 589 soient inférieurs au critère A, tel qu'analysé sur le site de la station-service par le consultant.

De plus, à la limite sud du terrain, une partie du remblai a été réalisé près de phragmites, de plantes et d'une surface avec de l'eau (milieu humide?).

4. RECOMMANDATION(S)

Si les résultats d'analyse des sols échantillonnés sont :

dans la plage A-B de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* : demander une caractérisation des sols sous le remblai afin de s'assurer que l'utilisation de ces sols n'ait pas eu pour effet d'augmenter la contamination du terrain récepteur.

dans la plage B-C ou supérieur à C de la *Politique* : émettre un avis d'infraction en vertu de l'article 20 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Transférer le dossier au service municipal et hydrique afin de déterminer si le remblayage a été réalisé dans un milieu humide.

5. VÉRIFICATION

INSPECTÉ PAR : Stéphanie Héroux
(signature)

11/11/2005
(date)

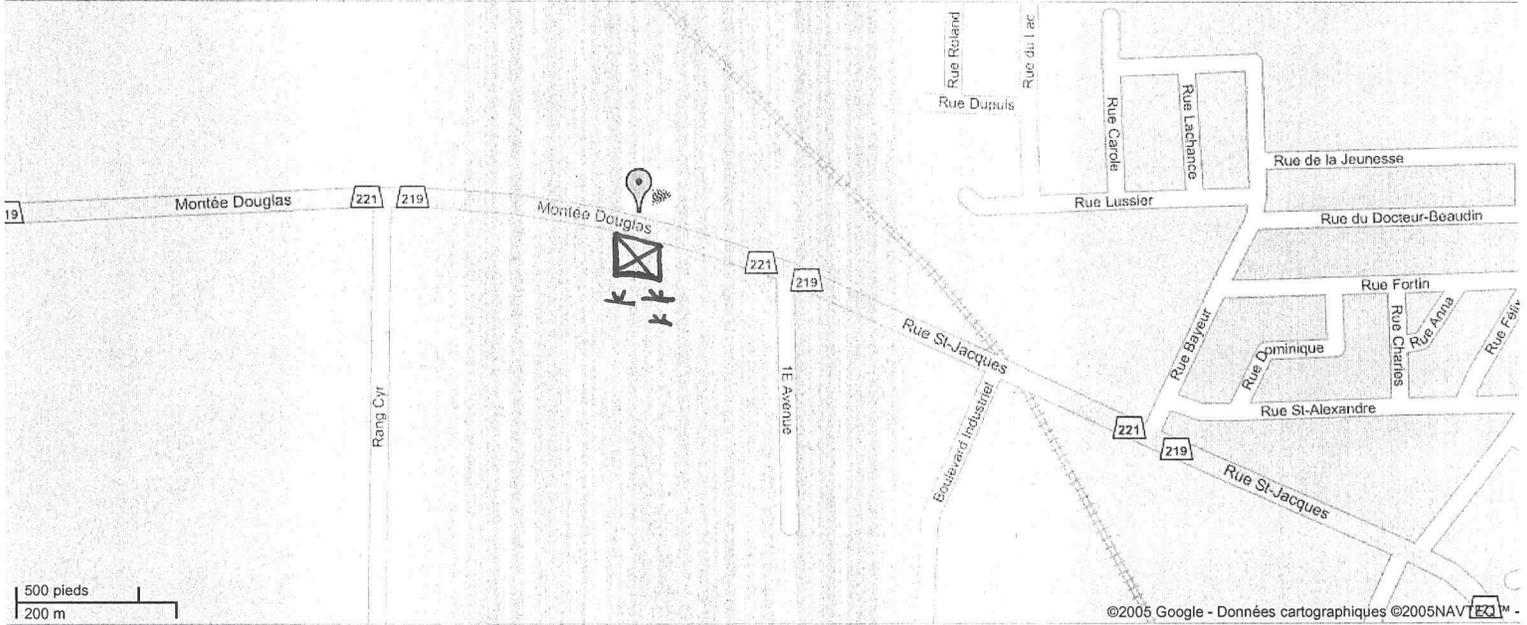
VÉRIFIÉ PAR : R. Séguin
(signature)

11/11/2005
(date)

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

OK.

SH/sh





PHOTO

IDENTIFICATION : Lot 589, Saint-Cyprien-de-Napierville

Photo # : 1
Réf. Numérique : 001
Date : 7 novembre 2005

Vue du point de prélèvement du premier échantillon de sol du MDDEP (à l'endroit indiqué par la pelle)

N.B. L'heure indiquée sur la photo est 1 heure de plus que l'heure réelle.



Photo # : 2
Réf. Numérique : 002
Date : 7 novembre 2005

Point de prélèvement des contenants nos. Lu-3, Lu-4 et Lu-5.

N.B. L'heure indiquée sur la photo est 1 heure de plus que l'heure réelle.



Photo # : 3
Réf. Numérique : 003
Date : 7 novembre 2005

Vue du point de prélèvement de l'échantillon no.1 (Lu-3, Lu-4, Lu-5). Le crayon rouge (12,5 cm) montre la profondeur de prise de l'échantillon, soit environ 15 à 20 cm.

N.B. L'heure indiquée sur la photo est 1 heure de plus que l'heure réelle.





Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de l'Estrie et de la Montérégie

N/D : 7610-16-01-0981100

Page : 2 / 5

PHOTO PANORAMA

IDENTIFICATION : Lot 589, Saint-Cyprien-de-Napierville

Photo # : 4-5-6-7

Réf. Numérique : 012-005-006-007

Date : 7 novembre 2005

Vue d'une partie du terrain remblayé (lot 589)

N.B. L'heure indiquée sur la photo est l'heure de plus que l'heure réelle.



Photographié tel que vu par :

M. J. B. B. B.

Date : 7 novembre 2005



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de l'Estrie et de la Montérégie

N/D : 7610-16-01-0981100

Page : 3 / 5

PHOTO PANORAMA

IDENTIFICATION : Lot 589, Saint-Cyprien-de-Napierville

Photo # : 8-9

Réf. Numérique : 008-009

Date : 7 novembre 2005

Vue d'une partie du terrain remblayé (lot. 589).
N.B. L'heure indiqué sur la photo est 1 heure de plus que l'heure réelle.



M. Landry-Bélisle

Photographié tel que vu par :

Date : 7 novembre 2005



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de l'Estrie et de la Montérégie

N/D : 7610-16-01-0981100

Page : 4 / 5

PHOTO PANORAMA

IDENTIFICATION : Lot 589, Saint-Cyprien-de-Napierville

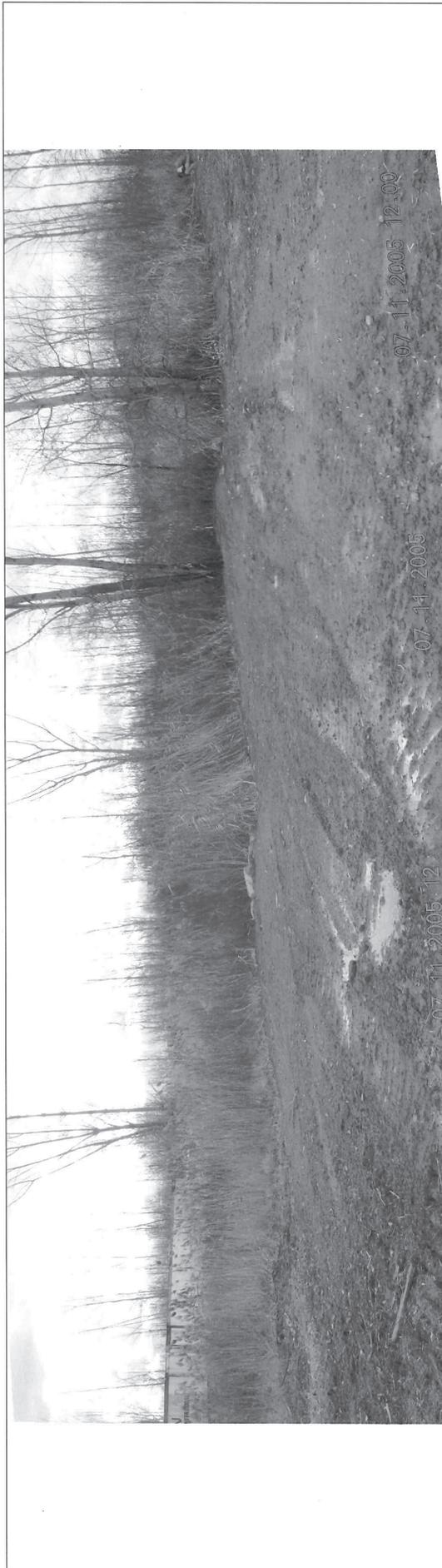
Photo # : 10-11-12

Réf. Numérique : 016-015-014

Date : 7 novembre 2005

Vue du remblai et du milieu humide (?)

N.B. L'heure indiquée sur la photo est 1 heure de plus que l'heure réelle.



Photographié tel que vu par : Stéphane Hébert

Date : 07/11/2005



PHOTO

IDENTIFICATION : Lot 589, Saint-Cyprien-de-Napierville

Photo # : 13
Réf. Numérique :
Date : 7 novembre 2005

Vue du remblai dans milieu
humide ?

N.B. L'heure indiquée sur la
photo est 1 heure de plus que
l'heure réelle.



DEMANDE D'ANALYSE

Date de réception

N° demande

Feuille n° : 1 de 1

Nom du projet Pétroles Lucar inc.		Code projet 2005 - 5534 - 156
Responsable Stéphanie Héroux		Tél. : (450) 928 - 7607 poste 327
Client (direction ou organisme) CCEQ Estrie-Montérégie		N° bon de commande :
Adresse 201, place Charles-Lemoyne, 2° étage Longueuil		
Code postal J4K 2T5	Télécopieur 450-928-7625	Courriel stephanie.heroux@mddep.gouv.qc.ca

Prélevé par Stéphanie Héroux et Marc-André Brulotte	Tél. : (450) 928 - 7607 poste 327
Adresse 201, place Charles-Lemoyne, 2° étage Longueuil	
Remarques Échantillon conservé à 4 C	

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Endroit de prélèvement et autres précisions sur l'échantillon
1		LU-1	1	2005-11-07	11h15	ss	P	terrain remblayé, situé route 219
		LU-2	1	2005-11-07	11h20	ss	P	terrain remblayé, situé route 219
2		LU-3	1	2005-11-07	10h35	ss	P	terrain remblayé, situé route 219

Objectif du prélèvement : Contrôle réglementaire : _____
 Suivi environnemental : Comparaison avec Politique de protection des sols
 Autre : _____

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1	C10-C50, COV
2	HAP
	(échantillonnage fait suite à une disposition de sols provenant d'une station-service sur un terrain)

Remarque

DEMANDE D'ANALYSE

Date de réception

N° demande

Feuille n° : 1 de 1

Nom du projet Pétroles Lucar inc.		Code projet 2005 - 5534 - 156	
Responsable Stéphanie Héroux		Tél. : (450) 928 - 7607 poste 327	
Client (direction ou organisme) CCEQ Estrie-Montérégie		N° bon de commande :	
Adresse 201, place Charles-Lemoyne, 2 ^e étage Longueuil			
Code postal J4K 2T5	Télécopieur 450-928-7625	Courriel stephanie.heroux@mddep.gouv.qc.ca	

Prélevé par Stéphanie Héroux et Marc-André Brulotte		Tél. : (450) 928 - 7607 poste 327	
Adresse 201, place Charles-Lemoyne, 2 ^e étage Longueuil			
Remarques Échantillon conservé à 4 C			

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Endroit de prélèvement et autres précisions sur l'échantillon
2		LU-4	1	2005-11-07	10h38	ss	P	terrain remblayé, situé route 219
		LU-5	1	2005-11-07	10h30	ss	P	terrain remblayé, situé route 219

Objectif du prélèvement : Contrôle réglementaire : _____
 Suivi environnemental : Comparaison avec Politique de protection des sols
 Autre : _____

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
2	C10-C50, COV
	(échantillonnage fait suite à une disposition de sols provenant d'une station-service sur un terrain)

Remarque



1 IDENTIFICATION

Numéro du dossier	7610-16-01-0980600
Nom du dossier	Petroles Lucan inc.

2 PRÉLÈVEMENT

Numéro de bouteille (Point d'échantillonnage)	Numéro de scellé	Numéro de laboratoire	Numéro de bouteille (Point d'échantillonnage)	Numéro de scellé	Numéro de laboratoire
Lu-1	E010944				
Lu-2	" "				
Lu-3	E005327				

Date du prélèvement A M J	Nom du préleveur En lettres moulées	Signature
2005 11 07	STÉPHANIE HÉROUX MARC-ANDRÉ BRUNETTE	Stéphanie Héroux Marc-André Brunette

3 EXPÉDITION

Les échantillons ont été acheminés au CEAEQ (Laboratoire de Saval) de 07/11/2005.
(identifier le laboratoire)
dicom # 308 259 932

4 RÉCEPTION AU LABORATOIRE

J'ai reçu les échantillons mentionnés au point 2 en bon état

Les échantillons sont scellés et les scellés sont intacts

Les numéros de scellés sont ceux mentionnés au point 2

Je leur ai attribué les numéros de laboratoire mentionnés au point 2

Remarques :

Date de réception A M J	Heure	Nom En lettres moulées	Signature
	:		



1 IDENTIFICATION

Numéro du dossier	7610-16-01-0980600
Nom du dossier	Petroles Lucar inc.

2 PRÉLÈVEMENT

Numéro de bouteille (Point d'échantillonnage)	Numéro de scellé	Numéro de laboratoire	Numéro de bouteille (Point d'échantillonnage)	Numéro de scellé	Numéro de laboratoire
Lu-4	E005326				
Lu-5	" "				

Date du prélèvement A M J	Nom du préleveur En lettres moulées	Signature
2005 11 07	STÉPHANIE HÉROUX MARC-ANDRÉ BRULOTTE	Stéphanie Héroux Marc-André Brulotte

3 EXPÉDITION

Les échantillons ont été acheminés au CEAEC (Laboratoire de Laval) (identifier le laboratoire) Dicom # 30825994.3
le 07/11/2005

4 RÉCEPTION AU LABORATOIRE

J'ai reçu les échantillons mentionnés au point 2 en bon état

Les échantillons sont scellés et les scellés sont intacts

Les numéros de scellés sont ceux mentionnés au point 2

Je leur ai attribué les numéros de laboratoire mentionnés au point 2

Remarques :

Date de réception A M J	Heure	Nom En lettres moulées	Signature
	:		